



La messe pro populo

Depuis le début de l'année, vous entendez régulièrement aux annonces du dimanche : « *Messe célébrée aux intentions des fidèles de l'oratoire* ». En effet, à la demande du Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X, Monsieur l'abbé Davide Pagliarani, les prieurés ont mis en place dès janvier 2022 une messe aux intentions des fidèles tous les dimanches.

Ordinairement appelée messe pro populo (pour le peuple) ou messe paroissiale, elle consiste à réserver l'intention de la messe non pour une intention particulière comme le repos de l'âme d'un défunt ou la guérison d'un malade mais pour l'ensemble des

fidèles qui fréquentent l'église.

Cette règle est inscrite dans le droit de l'Église et oblige strictement les curés de paroisse. Elle découle du devoir pastoral du curé que le Concile de Trente décrit ainsi : « *Il est commandé de précepte divin à tous ceux à qui a été confiée la charge des âmes, de connaître leurs brebis, d'offrir pour elles le sacrifice, de les nourrir par la prédication de la Parole de Dieu, par l'administration des sacrements et par l'exemple de toutes les bonnes œuvres, d'avoir un soin paternel des pauvres et des autres personnes dans le malheur, et de s'appliquer aux autres charges pastorales.* »¹

En offrant la messe spécifiquement pour les âmes dont il a la charge, le prêtre réalise cette sollicitude maternelle de l'Église qui, pleine de tendresse, non seulement enfante, nourrit, soigne, instruit, corrige, console les âmes rachetées par le Christ, mais encore intercède pour elles.

L'oratoire Saint-Joseph n'est certes pas une paroisse dans le sens où son accès n'est pas réservé aux habitants d'un territoire défini. L'oratoire ressemble davantage à un sanctuaire de la Tradition catholique dans un contexte de crise religieuse où sont accueillies toutes les âmes qui croient dans les trésors bimillénaires de l'Église et veulent en jouir. Toutefois, il convient que les âmes qui suivent



© T. Lyard

Le cœur de notre vie spirituelle

¹ Sess. XXIII De reform. C.1

son apostolat puissent profiter de cette puissante intercession que sont les messes offertes à leurs intentions.

La vie de l'église est pleine de ces trésors spirituels que l'Église met à disposition des paroisses en faveur de la sanctification des âmes. C'est le cas également de la possibilité de gagner régulièrement des indulgences plénières. Elles sont généralement annoncées le dimanche, mais certaines peuvent s'obtenir très régulièrement comme par exemple celle attachée à la récitation du chapelet devant le Saint-Sacrement. C'est le cas à l'oratoire tous les dimanches à 17h45 après les vêpres, ou encore lors des lers vendredis et samedis du mois.

Toutes ces faveurs spirituelles ont pour but de nous mettre dans les meilleures dispositions en vue de ce qui constitue le cœur de notre vie chrétienne : la sainte messe et la liturgie qui l'entoure. Dès les premiers mois de son pontificat, Saint Pie X indiquait que pour faire « *refleurir le véritable esprit chrétien, il est nécessaire de pourvoir avant tout à la sainteté et à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour puiser cet esprit à sa source première et indispensable : la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Église.* »² Ainsi l'Église nous demande d'orienter la piété individuelle vers la piété liturgique. Don Marmion note très justement : « *Quand on se crée ou qu'on s'aménage à soi-même sa vie spirituelle, il y a danger d'y mettre beaucoup de soi, beaucoup d'humain, et l'on risque parfois de ne pas prendre, pour arriver à Dieu, la voie qu'il veut nous voir suivre. Sur les pas de l'Église, il n'y a pas de risque de s'égarer.* »³ Mener une vie chrétienne tournée vers la vie liturgique, c'est « *emprunter à l'Église et à l'Esprit-Saint, tous ses éléments et jusqu'à son cadre, qui n'est autre que la représentation de la vie du Christ.* »⁴

C'est donc principalement la messe et les offices qui l'entourent, que vise la sollicitude pastorale de vos prêtres. Avec bonheur,

Mgr Lefebvre constatait dans les pays de missions combien « *les catéchumènes, les chrétiens, les communautés chrétiennes sont attachés à leur chapelle, attachés à leur lieu de culte. Ils veulent avoir leur chapelle. Dès qu'ils sont réunis, ils sentent ce besoin, attirés qu'ils sont par la Croix, attirés vraiment par Notre-Seigneur, attirés par cette offrande d'eux-mêmes. C'est un point fondamental dans la vie du chrétien. Cette réaction est vraiment inspirée par le Saint-Esprit.* »⁵

Tandis que nous atteignons avec la Semaine Sainte le sommet de l'année liturgique, prenons une part active à ces offices qui nous font toucher si puissamment le mystère de notre Seigneur Jésus-Christ et considérons l'autel de notre oratoire comme le cœur palpitant de notre vie d'union au Christ.



Abbé Jean de LOÏE

5 Mgr Lefebvre, *La messe de toujours* pp. 109-110

Annonces du mois

Genève

- **Tiers-Ordre**
Samedi 2 à 10h30, réunion dans la salle paroissiale.
- **Action de Carême**
Dimanche 3, quête de l'action de Carême.
- **JCR**
Jeudi 7 à 18h30, réunion à Carouge.
- **Notre-Dame de Compassion**
Vendredi 8 à 18h30, messe chantée de Notre-Dame de Compassion, fête patronale des soeurs de la Fraternité.
- **Chemin de croix**
Le vendredi 8 à 17h45, exercice du chemin de la croix.
- **Semaine sainte**
 - Jeudi 14, messe chrismale à 9h à Ecône. Messe vespérale à 19h à Carouge.
 - Vendredi 15, Chemin de croix à 14h et Fonction liturgique à 15h.
 - Samedi 16, Vigile à 21h.

2 Motu proprio *Tra le sollecitudine* 22 novembre 1903

3 Dom Columba Marmion, *Le Christ, idéal du moine* p. 427

4 Ibidem, p. 428

- Dimanche 17, il n'y aura pas de messe à 18h30, ni de vêpres à l'école.
 - Confessions pendant la Semaine Sainte : lundi, mardi et mercredi de 17h45 à 18h30, jeudi pendant la messe, vendredi de 16h30 à 18h, samedi de 17h30 à 18h30.

• **Messe des bienfaiteurs**

Jeudi 21 à 18h30 à Carouge, messe pour les bienfaiteurs défunts.

• **Communion pascale**

Les fidèles doivent satisfaire le précepte de la communion pascale du 2 mars, mercredi des cendres au 26 mai 2022, fête de l'Ascension.

• **A noter dans les agendas**

Dimanche 1^{er} mai, Bon Pasteur, quête pour les séminaires.

Du 1^{er} au 4 mai, visite canonique.

Samedi 7 mai, Pèlerinage à St Maurice pour les vocations.

Samedi 7 mai, récollection des 1^{ères} communions et communions solennelles.

Dimanche 8 mai, 1^{ères} communions et communions solennelles.

Dimanche 12 juin, kermesse.

• **Carnet Paroissial**

A été régénérée dans les eaux du baptême le 26 mars Louise BOCCAGNY.

Les Rousses

• **Semaine sainte**

- Jeudi 14, Messe vespérale à 19h.

- Vendredi 15, Chemin de croix à 15h et Fonction liturgique à 16h.

- Samedi 16, Vigile à 21h.

Quelques œuvres à accomplir pour obtenir des indulgences plénières pendant la semaine sainte

- Le Jeudi-Saint : récitation du *Tantum Ergo* lors de la translation des saintes Espèces au reposoir. *Enchir. Ind.*, conc. 7
- Le Vendredi-Saint : adoration de la croix lors de la fonction liturgique. *Enchir. Ind.*, conc. 13, 1
- La Vigile pascale : renouvellement des promesses du baptême. *Enchir. Ind.*, conc. 28, 1

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23
 1213 Onex
 Tél. +41(0)22 793 42 11
 Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix)

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9
 1227 Carouge
 Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ; sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean de Loÿe

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h15.
- le samedi, de 17h30 à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Contact JCR : greg.cretin@gmail.com

Contact MJCF : martincaron74@gmail.com

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac
 F - 39220 Le Vivier des Rousses
 Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

Offices

Premier samedi du mois
 18h00 : messe lue.
 18h30 : office du Rosaire.

Catéchisme dominical

Après la messe, le 1^{er} dimanche du mois, catéchisme paroissial sur les Dix Commandements.



Calendrier des messes pour avril 2022

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	27	4ème Dimanche de Carême, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	28	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Jean de Capistran, Conf.	18h30	7h15	—
Ma	29	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	30	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	31	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	1er	De la férie, 3e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	2	De la férie, 3e cl. - Mm. de St François de Paule, Conf. Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
Di	3	1er Dimanche de la Passion, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	4	De la férie, 3e cl. Mm. de St Isidore, Ev., Conf. et Doct.	18h30	7h15	—
Ma	5	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Vincent Ferrier, Conf.	18h30	7h15	—
Me	6	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	7	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	8	FSSPX : N.-D. de Compassion, 1e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	9	De la férie, 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	10	Dimanche des Rameaux, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	11	Lundi-Saint, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	12	Mardi- Saint, 1e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	13	Mercredi- Saint, 1e cl.	18h30	7h15	—
Je	14	Jeudi-Saint, 1e cl.	19h	—	19h
Ve	15	Vendredi- Saint, 1e cl.	14h	—	15h
Sa	16	Samedi- Saint, 1e cl.	21h	—	21h
Di	17	Résurrection de Notre-Seigneur, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	18	Lundi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	19	Mardi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Me	20	Mercredi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Je	21	Jeudi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ve	22	Vendredi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Sa	23	Samedi in Albis, 1e cl.	8h30	7h15	—
Di	24	Dimanche in Albis, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	25	St Marc, Evang., 2e cl.	18h30	7h15	—
Ma	26	Sts Clet et Marcellin, Papes et Mmart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Me	27	LGF : St Pierre Canisius, Conf. et Doct., 2e cl.	18h30	7h15	—
Je	28	St Paul de la Croix, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ve	29	St Pierre de Vérone, Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Sa	30	Ste Catherine de Sienne, Vge., 3e cl.	8h30	7h15	—
Di	1er	St Joseph Artisan, Conf., 1e cl. Mm. du 2ème Dimanche après Pâques	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00

Horaires spéciaux en italique.

LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.